

ARBITRE BASEBALL

RECAPITULATIF DES CONDITIONS D'ENGAGEMENT, DE NOMINATION DES ARBITRES ET DE PRISE EN CHARGE POUR LA SAISON 2025 POUR LES COMPETITIONS NATIONALES

	Division 1	Division 2	Division 3	Open de France féminin	Championnat ou Open de France 18U/15U/12U	Open de France 10U
Arbitre 1	AN/AF3B (actif) ou AR/AF2B stagiaire à la formation d'Arbitre Fédéral niveau 3 Baseball 2025 Participation impérative au stage de préparation CFA (Toulouse 20 - 23 février 2025) Arbitre 1 ou 2	AR/AF2B (actif) Participation impérative au stage de préparation CFA (Toulouse 20-23 février 2025) Arbitre 1 ou 2	AR/AF2B (actif) - AD/AF1 stagiaire à une formation AF2B pour les rencontres à domicile AD/AF1 pour les rencontres A l'extérieur		Arbitres actifs (les AD/AF1 devant être cooptés par la CFA).	La CRA dont dépend le club organisateur proposera une liste d'arbitres afin qu'ils couvrent l'ensemble des rencontres de la compétition.
Arbitre 2	AR/AF2B (actif)	AR/AF2B (actif) ou AD/AF1 stagiaire à une formation d'Arbitre Fédéral niveau 2 Baseball en 2025.	/			
Obligation que l'un des arbitres soit licencié dans le Club	Oui	Oui	Non		Non	/
Obligation en matière de disponibilités	AU MOINS l'un des deux arbitres engagés au titre de l'équipe doit être disponible chaque week-end de championnat en cas de sollicitation par la CFA. Le club devra y veiller si nécessaire. Un planning PREVISIONNEL des disponibilités des deux arbitres sera joint aux formulaires d'engagement. L'arbitre devra impérativement répondre au sondage CFA sur ses disponibilités lorsqu'il sera lancé.	AU MOINS l'un des deux arbitres engagés au titre de l'équipe doit être disponible chaque week-end de championnat en cas de sollicitation par la CFA. Le club devra y veiller si nécessaire. Un planning PREVISIONNEL des disponibilités des deux arbitres sera joint aux formulaires d'engagement. L'arbitre devra impérativement répondre au sondage CFA sur ses disponibilités lorsqu'il sera lancé.	Être disponible autant que possible.		Pour l'ensemble des rencontres de la compétition, hors phase finale, un arbitre au titre de chaque équipe participante, ne faisant pas par ailleurs partie de l'encadrement de celle-ci, doit être présent lors de chaque regroupement.	Les arbitres proposés ne doivent pas faire par ailleurs partie de l'encadrement de l'une des équipes engagées.
Formulaires d'engagement	"D1 / D2" (+ planning prévisionnel des disponibilités) joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr	"D1 / D2" (+ planning prévisionnel des disponibilités) joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr	/		"Championnat (ou Open) de France 23U/18U/15U/12U" joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfajeunes@ffbs.fr .	/
Désignations	CFA	CFA	Les clubs envoient le nom de l'arbitre devant officier 7 jours avant la rencontre à cfa@ffbs.fr Validation par CFA	CFA (+ CT sur place)	- Responsables nommés par la CFA et/ou CT le cas échéant pour la phase de qualification - CFA pour la phase finale (+ CT sur place)	Responsable nommé par la CFA
Mécanique	2 à 4	2 voire 3	2	2	2	1 (voire plus sans coût induit)
Grades	AN/AF3B (voire AR/AF2B si nécessaire et coopté)	AN/AF3B ; AR/AF2B (voire AD/AF1 cooptés si nécessaire)	<ul style="list-style-type: none"> AR/AF2B ou AD/AF1 stagiaire AF2B (rencontre à domicile) AD/AF1 rencontre à l'extérieur 	AN/AF3B ; AR/AF2B ; AD/AF1 cooptés	AN/AF3B ; AR/AF2B ; AD/AF1 cooptés	AD/AF1 voire jeune arbitre (IA) au minimum
Indemnités <i>(montants fixés en fonction de la rencontre arbitrée et incluant le panier-repas, sauf lorsqu'il est précisé le contraire)</i>	50 €/match Sauf Challenge de France = 50 € de forfait journalier (panier-repas non inclus)	45 €/match	43 €/match	30 €/match	18U = 30 €/match Une rencontre de championnat 15U ou 12U = 25 € 2 rencontres et + de championnat 15U ou 12U dans la journée = forfait journalier 50 € (panier-repas non inclus)	Une rencontre = 10 € 3 rencontres et + dans la journée = forfait journalier 30 € (panier-repas non inclus) Les JA de moins de 16 ans ne peuvent pas être indemnisés.
Prise en charge	Paiement par la Fédération avec provisions versées par les clubs via N2F	Paiement par la Fédération avec provisions versées par les clubs via N2F	<p style="text-align: center;"><u>Paiement par les clubs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Equipe recevant <p>AR/AF2B (actif) - AD/AF1 stagiaire à une formation AF2B pour les rencontres à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> Equipe visiteur <p>AD/AF1 pour les rencontres A l'extérieur</p>	Indemnités à la charge de la FFBS et frais de déplacement répartis entre l'ensemble des équipes (facturation par la Fédération à la fin de la compétition).	<p><u>Phase de qualification (plateaux nord et sud) :</u> frais de déplacement à la charge du club de l'arbitre et indemnités payées par la Fédération avec provisions versées par les clubs présents (18U = 1 chèque de 180 € ; 15U et 12U = 1 chèque de 100 €).</p> <p><u>Phase finale :</u> indemnités et frais de déplacement répartis entre l'ensemble des clubs qualifiés (facturation par la Fédération à la fin de la compétition).</p>	Paiement par la Fédération avec provisions versées par les clubs (1 chèque de 100 €).